

SAGE du bassin de l'Agout - Plan d'aménagement et de gestion durable



Adopté par la CLE le 14 janvier 2014 et approuvé par arrêté préfectoral le 15 avril 2014.

Le PAGD doit obligatoirement définir les conditions de réalisation des objectifs que la CLE lui a assignés et contenir une évaluation financière nécessaire à sa mise en oeuvre. L'article R. 212-46 du Code de l'environnement détaille précisément et limitativement les aspects obligatoires du PAGD.

Le PAGD est présenté conformément à l'article R. 212-46 du Code de l'environnement :

Synthèse de l'état des lieux,

Principaux enjeux de la gestion de l'eau,

Définition des objectifs généraux et des moyens prioritaires de les atteindre,

Délais et conditions de mise en oeuvre du rapport de compatibilité propre au PAGD

Evaluation des moyens matériels et financiers nécessaires à la mise en oeuvre et au suivi du SAGE

Auteurs du document : Commission Locale de l'Eau du SAGE Agout

Diffuseur des métadonnées : Commission Locale de l'Eau du SAGE Agout, Office International de l'Eau (métadonnées)

Mots clés : Planification/Plans de gestion/Outils de gestion participative, Plan d'aménagement et de gestion durable (PAGD), gestion locale de l'eau

Thème (issu du Text Mining) : MILIEU NATUREL, MOT OUTIL, TYPOLOGIE DES EAUX

Date : 2014-01-14

Format : text/xml

Identifiant Documentaire : gesteau-89629

Langue : Français

Télécharger les documents :

https://www.gesteau.fr/sites/default/files/gesteau/content_files/document/sage_agout_pagd_14012014_0.pdf

Commune : AGUTS (81001), AIGUEFONDE (81002), ALBAN (81003), ALBINE (81005), AMBRES (81011), ANGLÈS (81014), ARFONS (81016), ARIFAT (81017), AUSSILLON (81021), BARRE (81023), BELLESERRE (81027), BERLATS (81028), BERTRE (81030), BLAN (81032), BOISSEZON (81034), BOUT-DU-PONT-DE-LARN (81036), BRASSAC (81037), BRIATEXTE (81039), BROUSSE (81040), BURLATS (81042), BUSQUE (81043), CABANÈS (81044), CADALEN (81046), CAHUZAC (81049), CAMBOUNÈS (81053), CAMBOUNET-SUR-LE-SOR (81054), CARBES (81058), FONTRIEU (81062), CASTRES (81065), CAUCALIÈRES (81066), COUFOULEUX (81070), CUQ (81075), CURVALLE (81077), DAMIATTE (81078), DÉNAT (81079), DOURGNE (81081), DURFORT (81083), ESCOUSSENS (81084), ESCROUX (81085), ESPÉRAUSSES (81086), FAUCH (81088), FIAC (81092), FRÉJAIROLLES (81097), GARREVAQUES (81100), GARRIGUES (81102), GIJOUNET (81103), GIROUSSENS (81104), GRAULHET (81105), JONQUIÈRES (81109), LABASTIDE-DÉNAT (81113), LABASTIDE-ROUAIROUX (81115), LABESSIÈRE-CANDEIL (81117), LABOULBÈNE (81118), LABOUTARIE (81119), LABRUGUIÈRE (81120), LACABARÈDE (81121), LACAUNE (81124), LACAZE (81125), LACOUGOTTE-

CADOUL (81126), LACROUZETTE (81128), LAGARDIOLLE (81129), LAGARRIGUE (81130), GUITALENS-L'ALBARÈDE (81132), LAMILLARIÉ (81133), LAMONTÉLARIÉ (81134), LASFAILLADES (81137), LASGRAISSES (81138), LAUTREC (81139), LAVAUR (81140), LE BEZ (81031), LE FRAYSSE (81096), 81153, LE MASNAU-MASSUGUIÈS (81158), LEMPAUT (81142), LE RIALET (81223), LES CAMMAZES (81055), LESCOUT (81143), LE TRAVET (81301), LE VINTROU (81321), LOMBERS (81147), LUGAN (81150), MARZENS (81157), MASSAC-SÉRAN (81159), MASSAGUEL (81160), MASSALS (81161), MAZAMET (81163), MIOLLES (81167), MISSÈCLE (81169), MONDRAGON (81174), MONTFA (81177), MONTGEY (81179), MONTPINIER (81181), MONTREDON-LABESSONNIÉ (81182), MONT-ROC (81183), MOULAYRÈS (81187), MOULIN-MAGE (81188), MOUZIEYS-TEULET (81190), MURAT-SUR-VÈBRE (81192), NAGES (81193), NAVÈS (81195), NOAILHAC (81196), ORBAN (81198), PALLEVILLE (81200), PARISOT (81202), PAULINET (81203), PAYRIN-AUGMONTEL (81204), PÉCHAUDIER (81205), PEYREGOUX (81207), PEYROLE (81208), PONT-DE-LARN (81209), POUDIS (81210), POULAN-POUZOLS (81211), PRADES (81212), PRATVIEL (81213), PUYBEGON (81215), PUYCALVEL (81216), PUYLAURENS (81219), RAYSSAC (81221), RÉALMONT (81222), RONEL (81226), ROQUECOURBE (81227), ROUAIROUX (81231), ROUMÉGOUX (81233), SAINT-AFFRIQUE-LES-MONTAGNES (81235), SAINT-AGNAN (81236), SAINT-AMANCET (81237), SAINT-AMANS-SOULT (81238), SAINT-AMANS-VALTORET (81239), SAINT-ANTONIN-DE-LACALM (81241), SAINT-AVIT (81242), SAINT-GAUZENS (81248), SAINT-GENEST-DE-CONTEST (81250), SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS (81251), SAINT-GERMIER (81252), SAINT-JEAN-DE-RIVES (81255), SAINT-JEAN-DE-VALS (81256), SAINT-JULIEN-DU-PUY (81258), SAINT-LIEUX-LAFENASSE (81260), SAINT-LIEUX-LÈS-LAVAUUR (81261), SAINT-PAUL-CAP-DE-JOUX (81266), SAINT-PIERRE-DE-TRIVISY (81267), SAINT-SALVI-DE-CARCAVÈS (81268), SAINT-SALVY-DE-LA-BALME (81269), SAINT-SERNIN-LÈS-LAVAUUR (81270), SAINT-SULPICE-LA-POINTE (81271), SAÏX (81273), SAUVETERRE (81278), SÉMALENS (81281), SENAUX (81282), SERVIÈS (81286), SIEURAC (81287), SORÈZE (81288), SOUAL (81289), TEILLET (81295), TERRE-CLAPIER (81296), TEYSSODE (81299), VABRE (81305), VALDURENQUE (81307), VÉNÈS (81311), VERDALLE (81312), VIANE (81314), VIELMUR-SUR-AGOUT (81315), VILLEFRANCHE-D'ALBIGEOIS (81317), VITERBE (81323), VIVIERS-LÈS-MONTAGNES (81325), AZAS (31038), MONTÉGUT-LAURAGAIS (31371), NOGARET (31400), REVEL (31451), ROUMENS (31463), SAINT-FÉLIX-LAURAGAIS (31478), VAUDREUILLE (31569), CAMBON-ET-SALVERGUES (34046), CASSAGNOLES (34054), CASTANET-LE-HAUT (34055), COURNIOU (34086), FERRALS-LES-MONTAGNES (34098), FRAISSE-SUR-AGOUT (34107), LA SALVETAT-SUR-AGOUT (34293), LE SOULIÉ (34305), RIOLS (34229), ROSIS (34235), VERRERIES-DE-MOUSSANS (34331), LABASTIDE-ESPARBAIRENQUE (11180), LABÉCÈDE-LAURAGAIS (11181), LA POMARÈDE (11292), LES BRUNELS (11054), LES MARTYS (11221), PRADELLES-CABARDÈS (11297), SAISSAC (11367), VILLEMAGNE (11428)

Département : TARN (81), HAUTE-GARONNE (31), HERAULT (34), AUDE (11)

Région : MIDI-PYRENEES (73), LANGUEDOC-ROUSSILLON (91)

Masse d'eau : Rigole de la Plaine (FR921), Rigole du Canal du Midi (FR922), Le Thoré du confluent de la Truite au confluent de l'Arn (FR1A), Le Thoré de sa source au confluent de la Truite (incluse) (FR1B), Le Dadou de sa source à la retenue de Rassisse (FR140), Le Nandou de sa source au confluent du Dadou (FR141), Le Dadou du confluent de l'Agros au confluent de l'Agout (FR142A), La Durenque de sa source au confluent de la Durencuse (incluse) (FR144), La Vèbre du lac de Laouzas au confluent de l'agout (FR145A), La Vèbre de sa source au lac de Laouzas (FR145B), Le Dadou de la retenue de Rassisse au confluent de l'Agros (FR142B), Le Gijou du confluent du Limes au confluent de l'Agout (FR143), L'Agout de sa source au lac de la Raviège (FR146), L'Agout du lac de la Raviège au lieu-dit la Fontaine Douce (FR147), L'Arn du lac des Saint-Peyres au confluent du Thoré (FR148A), L'Arn de sa source au lac des Saint-Peyres (FR148B), Le Thoré du confluent de l'Arn au confluent de l'Agout (FR149), L'Arnette de sa source au confluent du Thoré (FR150), Le Sor du lac des Cammazes au confluent de l'Agout (FR151), L'Agout du confluent de la Durenque au confluent du Tarn (FR152A), L'Agout du lieu-dit la Fontaine Douce au confluent de la Durenque (FR152B), Le Tarn du confluent du Mérigot au confluent de l'Agout (FR314A), Le Tarn du confluent de l'Agout au confluent du Tescou (FR315B), La Durenque du confluent de la Durencuse au confluent de l'Agout (FR351), Le Gijou de sa source au confluent du Limes (inclus) (FR358), Le Sor de sa source au lac des Cammazes (FR359), Rigole de la Montagne Noire (FR928), Le Ruisseau

le Laudot (FR929), Le Viau de sa source au lac de Laouzas (FR387) , Le Bernazobre de sa source au confluent du Sor (FR388), Le Bagas du confluent du Poulobre au confluent de l'Agout (FR389) , Le Bagas de sa source au confluent du Poulobre (inclus) (FR390), L'Oulas de sa source au confluent du Dadou (FR385) , Formations plissées du Haut Minervois, Monts de Faugères, St Ponais et Pardailhan (DG409), Formations tertiaires BV Aude et alluvions de la Berre (DG509), Formations de socle zone axiale de la Montagne Noire dans le BV de l'Aude (DG603), Molasses du bassin de la Garonne et alluvions anciennes de Piémont (FG043), Molasses du bassin du Tarn (FG089), Formations de socle de la Montagne Noire dans le BV de l'Orb (DG604) , Gravieres et grès d'Issel et extension sous couverture - secteur de Castelnaudary (DG216), Socle BV Tarn secteurs hydro o3-o4 (FG009), Alluvions du Tarn, du Dadou et de l'Agout secteurs hydro o3-o4 (FG021) , Socle BV Tarn secteurs hydro o3-o4 (FG009), sables, calcaires et dolomies de l'éocène-paléocène captif sud AG (FG082), Calcaires et sables de l'oligocène à l'ouest de la Garonne (FG083), Molasses du bassin du Tarn (FG089), sables, calcaires et dolomies de l'éocène-paléocène captif sud AG (FG082), Retenue de la Bancalié (FL12), Lac de Laouzas (FL51), Retenue des Cammazes (FL22), Bassin de Saint-Ferréol (FL91), Lac des Saint-Peyres (FL93) , Retenue de Rassisse (FL83), Lac de la Ravière (FL84)

Permalien : <https://www.documentation.eauetbiodiversite.fr/notice/sage-du-bassin-de-l-agout-plan-d-amenagement-et-de-gestion-durable0>

Evaluer cette notice:



Ce portail, créé et géré par l'Office International de l'Eau (OIEau), est géré avec l'appui de l'Office français de la biodiversité (OFB)

